

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la **CGT** Impôts-Trésor

N° 44 / 8 décembre 2009



MODE DE DESEMPLOI

Le n° 42 d'Antidote donnait l'information des suppressions d'emplois au niveau national.

Selon une technique éprouvée, c'est service par service que la DG détricote l'emploi.

Nous venons de prendre connaissance de la déclinaison locale pour la DSF, qui sera soumise au CTPD le 15 décembre.

Cette année, 11 emplois C sont sacrifiés dans les conservations des hypothèques au titre de télé@cte, 6 dans les services d'impôt sur le revenu au titre de téléIR, et 1 emploi B est « redéployé » des services de contrôle des entreprises (ICE de PORNIC) au titre du « plan banlieues » (le gadget sarkozien de chasse à ceux qui ne travaillent pas mais exhibent belles voitures et montres de luxe..., parole d'expert !)

Pour ce qui est des suppressions liées à téléIR, la DSF biaise en supprimant les postes à l'EDRA, qui se réduit ainsi d'une année en année et augure mal de la possibilité de renfort dans l'avenir. La situation des conservations devient problématique et pose la question du devenir des plus petites. 1 emploi supprimé à CHATEAUBRIANT, c'est 1/4 des C et 1/6 des C et B cumulés, 2 emplois supprimés à PORNIC, c'est 1/3 des C et 1/5 des C et B cumulés, 2 emplois supprimés à SAINT-NAZAIRE 2, c'est 1/3 des C et 1/4 des C et B !

Les dégâts pour la comptabilité publique seront dévoilés ultérieurement.

Il est important de se serrer les coudes et que s'exprime la solidarité de tous.

LA DGFIP INVENTE LE BUG PERMANENT

On croyait les problèmes de taxe foncière réglés. Hélas, c'était sans compter sur la DGFIP.

Le SNT-CGT et le SNADGI-CGT ont donc fait le communiqué suivant à la presse le 4 décembre:

« Contrairement aux assurances données par la Trésorerie Générale et la Direction des Services Fiscaux, tous les contribuables ayant opté pour la mensualisation qui ont été affectés par le dysfonctionnement informatique apparu lors de l'échéance de la taxe foncière le 15 octobre 2009 n'ont pas vu leur situation régularisée.

Il leur était réclamé la totalité de la taxe à l'échéance, sans déduction des acomptes mensuels déjà versés.

Certains viennent de recevoir un rappel assorti d'une pénalité de 10%. [...]

Cette situation est inacceptable pour eux. Elle l'est tout autant pour les agents qui reçoivent leurs doléances, parfois violentes, au téléphone ou aux guichets. [...]

La CGT dénonce la déshumanisation qu'entraînent pour les agents et pour les contribuables les réorganisations et restructurations opérées dans les services du Trésor et des Impôts sur les seuls critères de coûts/rendements.

Elle continuera de s'adresser au TPG et au DSF pour leur faire part du ras-le-bol des agents et leur demander quelles mesures ils comptent prendre à l'égard des contribuables »



UN LONG DIMANCHE...DE TRAVAIL

M le Préfet est-il trop occupé par la grippe A ou le débat en forme de propagande électorale de l'UMP sur l'« identité nationale » ? Molle réaction de sa part en tout cas à la violation de la loi par l'enseigne IKEA qui a décidé d'ouvrir son magasin de Saint-Herblain les trois premiers dimanches de décembre.

A l'appel de la CGT et de la CFDT notamment, quelque 300 manifestants, dont quelques collègues de la DGFIP, en ont retardé l'ouverture.

Dans un communiqué de presse, la CGT 44 réaffirme son attachement au respect du repos dominical et de la réglementation en la matière.

Et elle appelle à la poursuite de l'action.

Ouverture des magasins le dimanche ?



Manifester son opposition au travail du dimanche est un geste de solidarité envers les salariés du secteur dont le volontariat en la matière est tout sauf spontané.

C'est aussi se garantir soi-même contre ce genre d'obligation (la fonction publique n'est pas à l'abri).

Et puis, comme le déclarait dimanche la déléguée CGT du magasin, « un dimanche chez IKEA, dans le bruit, vous croyez que c'est un loisir pour des enfants ? »

On ne peut que regretter le manque de discernement de certains : faire ses achats le dimanche, même au prétexte des fêtes de fin d'année, c'est vraiment, pour des salariés, se tirer une balle dans le pied.

L'AVENIR EN DÉBAT

La CGT est en congrès à Nantes cette semaine.

Dans la situation sociale difficile que nous connaissons, la question de son renforcement, de l'évolution de ses structures et de son fonctionnement devrait être au cœur des débats.

Tout comme celle des formes de lutte et de l'unité syndicale.

L'année 2009, qui a connu une actualité sociale à la fois exceptionnelle et contrastée, doit interpeller l'ensemble du mouvement syndical.

Si la réussite des journées d'action intersyndicales du 29 janvier et du 19 mars n'ont pas eu la suite espérée, les conflits se sont multipliés dans les entreprises et les services publics.

Il y a bien sûr des désaccords entre organisations sur certaines questions, celle des retraites par exemple.

Mais, objectivement, même s'ils l'appréhendent différemment, les salariés sont dans la même situation. C'est donc à leur rassemblement que travaille la CGT, et cela passe par l'unité syndicale dès qu'elle est possible, sans préalable et sans exclusive.

Ceci posé, rien n'empêchera la CGT d'être à l'initiative et de prendre ses responsabilités à un moment donné en l'absence d'unité, comme le 3 décembre à SAINT-NAZAIRE pour la défense de l'emploi (et de la Navale en particulier).

QUIZ

Combien a coûté au budget de l'Etat l'exonération des plus-values à long terme de cession de titres de participation dont bénéficient les entreprises depuis le 01/01/2007 ?

Réponse : 20,5 milliards d'euros en 2 ans.

C'est presque un « grand emprunt » à elle seule.